



CHARTRE GRAPHIQUE DE L'AJIEA

Introduction

L'AJIEA a été créée en 2021 avec pour objectif d'assumer trois missions principales :

Développer un réseau professionnel. Mise en place de partenariats avec des entreprises, accompagnement des étudiant·es et ancien·nes étudiant·es dans leur insertion professionnelle ;

Entretenir le réseau alumni des ancien·nes étudiant·es. Créer une cohésion inter-promotionnelle par l'organisation de rencontres, échanges, conférences, ... ;

Promouvoir le Master droit international et Droit européen. Par l'animation de la vie étudiante, l'organisation de conférences, voyages culturels, la participation à des concours,...

La présente charte graphique regroupe l'ensemble des règles permettant de garantir la cohérence des communications de l'AJIEA.

Elle a pour objectif de :

- Permettre l'identification de l'association grâce à une identité graphique originale ;
- Encadrer les communications pour permettre la lisibilité, cohérence et homogénéité des productions de l'association ;
- Vérifier le respect des engagements de l'association envers ses partenaires.

Usage de la charte graphique

(extrait du règlement intérieur)

ARTICLE 1ER. – DÉFINITIONS

Par « Identité graphique », on entend l'ensemble des éléments visuels cohérents qui permettent d'identifier l'AJIEA au travers des différents médias de communication qu'elle émet.

Par « Charte graphique », on entend la charte graphique formalisant les modalités graphiques d'usage la Marque.

Par « Règlement intérieur », on entend la dernière version du règlement intérieur de l'AJIEA, consultable en ligne sur le site Internet de l'association et sur le Google Drive de l'association.

Par « Exploitant », on entend toute personne physique ou morale habilitée à utiliser l'Identité graphique en application des dispositions du Règlement intérieur

Par « Usage à vocation interne », on entend l'exploitation de l'Identité graphique à des fins exclusivement internes à l'association : information des membres, fonctionnement, archivage...

Par « Usage à vocation externe », on entend l'exploitation de l'Identité graphique avec pour finalité la publication des contenus qui, à ce titre, sont voués à être portés à la connaissance du public.

ARTICLE 2. – OBJET

Tout usage de l'Identité graphique vaut acceptation formelle des dispositions du Règlement intérieur concernant l'usage de la Charte graphique.

ARTICLE 3. – USAGE À VOCATION INTERNE

Sont autorisés à exploiter l'Identité graphique pour un Usage à vocation interne les membres adhérents de l'association, dans le respect des Statuts en vigueur, du Règlement intérieur, de la présente Charte graphique et des lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4. – USAGE À VOCATION EXTERNE

4.1 - Habilitation

Sont autorisées à exploiter l'Identité graphique pour un Usage à vocation externe, dans le respect des Statuts en vigueur, du Règlement intérieur, du présent Règlement d'usage, de la présente Charte graphique et des lois et règlements en vigueur, les personnes habilitées par un·e membre du Bureau exécutif ou par un·e responsable de pôle.

Seules les personnes habilitées sont autorisées à exploiter l'Identité graphique pour un Usage à vocation externe.

Ces personnes sont informées au préalable de l'existence et des présentes dispositions et de la présente Charte graphique.

Usage de la charte graphique

(extrait du règlement intérieur)

4.2 – Validation

Préalablement à toute publication, les supports de communication à Usage à vocation externe font l'objet d'une validation par un membre du Bureau exécutif ou, le cas échéant, par une personne disposant d'une délégation de signature.

Si le support est produit au sein d'un pôle, il est validé par le commissaire concerné avant d'être soumis à validation.

4.3 – Non-exclusivité

Le Règlement d'usage ne donne aucun droit exclusif d'usage de l'Identité graphique au profit de l'Exploitant.

4.4 – Caractère personnel

L'autorisation d'utiliser l'Identité graphique est strictement personnelle. Elle ne peut en aucun cas être cédée ou transmise, par quelque moyen que ce soit.

ARTICLE 5. – LIMITES

L'Exploitant s'engage à ne pas utiliser l'Identité graphique à des fins partisans, syndicales, religieuses, polémiques, contraire à l'ordre public ou susceptibles de porter atteinte à des droits reconnus par la loi et, à ne pas associer l'Identité graphique à des actions ou activités susceptibles de porter atteinte à l'AJIEA ou lui être préjudiciable.

ARTICLE 6 – CHARTE GRAPHIQUE

L'Exploitant s'engage à reproduire l'Identité graphique dans son intégralité et telle que représentée dans la Charte graphique remise à l'Exploitant dès l'habilitation.

L'Exploitant s'engage à ne faire aucune modification, ajout ou suppression dans l'Identité graphique. Notamment, le demandeur s'engage à :

- ne pas reproduire séparément une partie du logotype ; ne pas modifier les caractéristiques graphiques, tant en ce qui concerne la forme que les couleurs représentées dans la Charte graphique ;
- ne pas modifier la position des éléments figuratifs les uns par rapport aux autres ; ne pas modifier la typographie de l'Identité graphique.

L'AJIEA met à la disposition de l'Exploitant l'ensemble des documents et fichiers nécessaires à l'usage de l'Identité graphique. L'Exploitant s'engage à n'utiliser que ces seuls éléments dans le cadre de la reproduction et de l'usage de la Marque.

Usage de la charte graphique

(extrait du règlement intérieur)

ARTICLE 7. – DURÉE

7.1 – Usage à vocation interne

L'autorisation d'exploiter l'Identité graphique pour un Usage à vocation interne prend fin avec la perte du statut de membre, selon les modalités prévues à l'article 7 des Statuts en vigueur.

7.2 – Usage à vocation externe

L'habilitation à exploiter l'Identité graphique pour un Usage à vocation externe se perd :

- sur décision expresse du Bureau exécutif ;
- sur décision conjointe du responsable de pôle ayant habilité à exploiter l'Identité graphique pour un Usage à vocation externe, et d'un membre administrateur ;
- avec la perte du statut de membre.

PARTIE 1

LES FONDAMENTAUX

Sommaire

I. Le logo

A. Présentation

B. Zone de protection

C. Taille d'exploitation

D. Cohabitation

E. Monochromie

F. Variantes sur fond colorée

G. Les interdits

II. La typographie

III. Les couleurs

A. La palette principale

a. Les couleurs principales

b. Les couleurs primaires

c. Les couleurs complémentaires

d. Les couleurs

e. Les règles d'usage de la palette principale

B. La palette élargie

a. Les références

b. La palette élargie complète

c. Les règles d'usage



A. Présentation

Le logo

Le logo a été redésigné en 2023. Il contient 3 éléments graphiques :

- La balance : symbole de la justice ;
- La Terre centrée sur l'Europe : symbole à la fois de l'international et de l'europpéen ;
- La couronne de laurier : symbole de la réussite scolaire.

Règles d'utilisation du logo :

- Privilégier le logo vertical ;
- L'utilisation du logo horizontal se fait dans le cadre des partenariats.





B. Zone de protection

Le logo

La zone de protection permet de conserver la lisibilité du logo. Elle doit être respectée sur toutes les communications.





C. Taille d'exploitation

Le logo

Pour des raisons de visibilité et de lisibilité, le logo ne doit pas être utilisé à une taille inférieure à :

- 22 mm en version verticale ;
- 12 mm en version horizontale.





D. Cohabitation

Le logo

L'AJIEA par essence a vocation à travailler avec des partenaires. Dans ces situations, le logo horizontal est à privilégier.

L'utilisation des logos des partenaires doit respecter les règles édictées par la structure. Généralement, les contributeurs les plus importants sont cités en premier

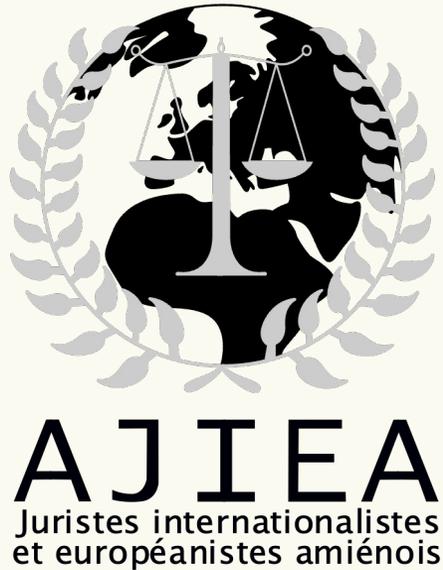




E. Monochromie

Le logo

La version monochrome est utilisée lorsque le document doit être imprimé en noir et blanc



F. Variantes sur fond colorée

Le logo

Selon les fonds utilisés, il convient de se référer aux variantes suivantes



Sur une image, utiliser le logo en monochromie noire ou blanche selon la situation



Sur une image, il est possible de conserver le logo de couleur en ajoutant un fond blanc



Sur fond blanc ou très clair, privilégier le logo de couleur



Sur fond clair, utiliser le logo en monochromie noire



Sur fond foncé, utiliser le logo en monochromie blanche

**Les différentes versions du logo ne doivent pas être reproduites.
Utilisez les fichiers mis à disposition.**

G. Les interdits

Le logo

Le logo ne doit pas :

- voir ses couleurs modifiées ;
- être déformé;
- être enrichi d'éléments nouveaux.

Le logo doit rester intact.



Sommaire

I. Le logo

- A. Présentation
- B. Zone de protection
- C. Taille d'exploitation
- D. Cohabitation
- E. Monochromie
- F. Variantes sur fond colorée
- G. Les interdits

II. La typographie

III. Les couleurs

A. La palette principale

- a. Les couleurs principales
- b. Les couleurs primaires
- c. Les couleurs complémentaires
- d. Les couleurs
- e. Les règles d'usage de la palette principale

B. La palette élargie

- a. Les références
- b. La palette élargie complète
- c. Les règles d'usage

Critères pour la police principale :

- Être lisible (sans sérifs)
- Avoir au moins 6 niveaux de graisses
- Être libre de droit et d'utilisation
- Être disponible sur GoogleFonts

La police est « Exo ».

C'est une police versatile qui cherche à traduire une certaine modernité.

Elle a été créée par Natanael Gama et Robin Mientjes.

Elle doit être utilisée sur :

- Les communications internes et externes
- Les communications officielles (procès-verbaux, comptes-rendus,...)

En cas d'indisponibilité de la police, il est possible d'utiliser « Exo 2 » ou « Arial ».

EXO TYPEFACE

Thin

A À Â Ã Ä BC Ç DE È Ê Ë F G H I Î Ï J K L M N O Ô Ö Ø P Q R S T U Û Ü V W X Y Z
 a à â ä b c ç d e è ê ë f g h i î ï j k l m n o ô ö ø p q r s t u û ü v w x y z
 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 € . , ; : ... * ' " " ! ? - < > « » () - - · @ \ / / | _ #

Light

A À Â Ã Ä BC Ç DE È Ê Ë F G H I Î Ï J K L M N O Ô Ö Ø P Q R S T U Û Ü V W X Y Z
 a à â ä b c ç d e è ê ë f g h i î ï j k l m n o ô ö ø p q r s t u û ü v w x y z
 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 € . , ; : ... * ' " " ! ? - < > « » () - - · @ \ / / | _ #

Regular

A À Â Ã Ä BC Ç DE È Ê Ë F G H I Î Ï J K L M N O Ô Ö Ø P Q R S T U Û Ü V W X Y Z
 a à â ä b c ç d e è ê ë f g h i î ï j k l m n o ô ö ø p q r s t u û ü v w x y z
 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 € . , ; : ... * ' " " ! ? - < > « » () - - · @ \ / / | _ #

Semibold

A À Â Ã Ä BC Ç DE È Ê Ë F G H I Î Ï J K L M N O Ô Ö Ø P Q R S T U Û Ü V W X Y Z
 a à â ä b c ç d e è ê ë f g h i î ï j k l m n o ô ö ø p q r s t u û ü v w x y z
 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 € . , ; : ... * ' " " ! ? - < > « » () - - · @ \ / / | _ #

Bold

A À Â Ã Ä BC Ç DE È Ê Ë F G H I Î Ï J K L M N O Ô Ö Ø P Q R S T U Û Ü V W X Y Z
 a à â ä b c ç d e è ê ë f g h i î ï j k l m n o ô ö ø p q r s t u û ü v w x y z
 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 € . , ; : ... * ' " " ! ? - < > « » () - - · @ \ / / | _ #

Black

A À Â Ã Ä BC Ç DE È Ê Ë F G H I Î Ï J K L M N O Ô Ö Ø P Q R S T U Û Ü V W X Y Z
 a à â ä b c ç d e è ê ë f g h i î ï j k l m n o ô ö ø p q r s t u û ü v w x y z
 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 € . , ; : ... * ' " " ! ? - < > « » () - - · @ \ / / | _ #

Sommaire

I. Le logo

- A. Présentation
- B. Zone de protection
- C. Taille d'exploitation
- D. Cohabitation
- E. Monochromie
- F. Variantes sur fond colorée

II. La typographie

III. Les couleurs

A. La palette principale

- a. Les couleurs du logo
- b. Les couleurs primaires
- c. Les couleurs complémentaires
- d. Les couleurs
- e. Les règles d'usage de la palette principale

B. La palette élargie

- a. Les références
- b. La palette élargie complète
- c. Les règles d'usage

A. La palette principale

Les couleurs

La palette principale est composée :

- Des couleurs du logo (a) ;
- De deux couleurs primaires (b) ;
- De quatre couleurs complémentaires (c).

Ces 8 couleurs sont supplémentées par un noir et un blanc Floral White (FAF1).

Ces 10 couleurs composent la palette principale. Elles sont dégradées en une teinte d'ombre 10% plus noire et trois teintes plus claires – 30%, 50% et 80% plus blanches.

Les références sont données en HEX.



a. Les couleurs du logo

Les couleurs – La palette principale

Les couleurs du logo de l'AJIEA sont :

- le Yale Blue (07326A) ;
- le Naples Yellow (FADA5e).

Elles sont l'âme de l'association.

Le bleu renvoie :

- À la durabilité
- Aux institutions du droit international et européen (le bleu est la couleur de l'ONU, de l'UE, du Conseil de l'Europe, ...) ;
- À la recherche sur le droit international et européen (le bleu est la couleur du RFDI, de la SFDI; du SQDI (pour ne citer que ces sociétés de recherche)).
- À l'Université de Picardie Jules Verne

Le jaune renvoie :

- Aux symboles de la justice (le glaive et la balance) ;
- Aux liens interpersonnels.

+ 10%
NOIR

#062d5f

#e1c455

#07326A

#FADA5E

+ 30%
BLANC

#517097

#fce58e

+ 50%
BLANC

#8399b5

#fdedaf

+ 80%
BLANC

#cdd6e1

#fef8df

b. Les couleurs primaires

Les couleurs – La palette principale

Les couleurs primaires de l’AJIEA sont :

- le Blood red (D43422) ;
- le Apple green (B1D422).

Étant donné que le bleu est une couleur primaire, ajouter un rouge et un vert permet de compléter les couleurs primaires. Elles sont nécessaires à l’harmonisation de la palette.

Ce rouge et ce vert dérivent du bleu principal.



c. Les couleurs complémentaires

Les couleurs – La palette principale

Afin de compléter la palette principale, 6 couleurs complémentaires ont été choisies :

- l'Harvest gold (D48F0D) ;
- Le Neon blue (5F66FA) ;
- L'Emerald (22D477) ;
- Le Dark Violet (9522D4) ;
- Le Hunyadi yellow(D48F0D) ;
- Le Rose Pompadour (F57E9A).

Un blanc cassé et un noir a également été ajouté :

- Le Black (000000) ;
- Le Floral White (FAFAF1)

+ 10% NOIR	#bf810c	#e68345	#565ce1	#1fbf6b	#861fbf	#dd718b
	#D48F0D	#FF914D	#5F66FA	#22D477	#9522D4	#F57E9A
+ 30% BLANC	#e1b156	#ffb282	#8f94fc	#64e1a0	#b564e1	#f8a5b8
+ 50% BLANC	#eac786	#ffc8a6	#afb3fd	#91eabb	#ca91ea	#fabfcd
+ 80% BLANC	#f6e9cf	#ffe9db	#dfe0fe	#d3f6e4	#ead3f6	#fde5eb

d. Les couleurs principale complète

Les couleurs – La palette principale

+ 10% NOIR	#601810	#bf810c	#e68345	#e1c455	#86a604	#1fbf6b	#062d5f	#565ce1	#dd718b	#861fbf	#000000	#e1e1d9
Couleur originale	#6B1B12	#D48F0D	#FF914D	#FADA5E	#95B804	#22D477	#07326A	#5F66FA	#F57E9A	#9522D4	#000000	#fafaf1
+ 30% BLANC	#975f59	#e1b156	#ffb282	#fce58e	#b5cd4f	#64e1a0	#517097	#8f94fc	#f8a5b8	#b564e1	#4d4d4d	#fbfbf4
+ 50% BLANC	#b58d89	#eac786	#ffc8a6	#fdedaf	#cadc82	#91eabb	#8399b5	#afb3fd	#fabfcd	#ca91ea	#808080	#fdfdf8
+ 80% BLANC	#e1d1d0	#f6e9cf	#ffe9db	#fef8df	#eaf1cd	#d3f6e4	#cdd6e1	#dfe0fe	#fde5eb	#ead3f6	#cccccc	#fefefc

e. Les règles d'usage

Les couleurs – La palette principale

Si la communication ne comporte pas d'illustrations, cette palette doit être utilisée de manière systématique.

Pour les communications sur fond blanc :

- Utilisation du blanc Floral White (hors bureautique)

Pour les communications sur fond colorés :

- La superposition des teintes de la même couleur est à éviter. Cela entrave la lisibilité et l'accessibilité du texte (<https://coolors.co/contrast-checker/112a46-acc8e5>)
- En cas d'utilisation d'une couleur claire, une teinte foncée doit être utilisée et inversement

Pour les communications sur une image :

- La superposition d'un texte sur une image doit répondre aux mêmes exigences

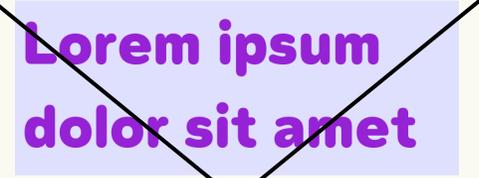


**Lorem ipsum
dolor sit amet**



**Lorem ipsum
dolor sit amet**

Communication avec
liseré



**Lorem ipsum
dolor sit amet**



**Lorem ipsum
dolor sit amet**

Communication sur fond
coloré avec contraste
insuffisant



**Lorem ipsum
dolor sit amet**



**Lorem ipsum
dolor sit amet**

Communication sur fond
coloré avec contraste
suffisant



Communication sur image

B. La palette élargie

Les couleurs

La palette élargie est composée des nuances des couleurs de la palette principale. Cela permet d'élargir le champ des possibilités pour composer des illustrations, tout en conservant une cohérence dans les visuels.

Elle est composée d'environ 200 références de couleurs.



Design by freepik

a. Les références (1/3)

Les couleurs – La palette élargie

#de3926	#a6291c	#6c1b12	#4a130d	#ca880c	#a7710a	#855908	#4c3205	#cab14d	#a79340	#6e602a	#352e14	#8eb004	#728e03	#566c02	#293201
#f73f2a	#b82e1f	#781e14	#52150e	#e0970d	#ba7d0b	#946309	#543805	#e0c555	#baa347	#7a6b2f	#3b3316	#9ec404	#7f9e03	#607802	#2d3801
#f9796a	#cd6d62	#a1625b	#865b56	#e9b656	#cfa454	#b49253	#877450	#e9d688	#cfbf7e	#a2976d	#76705c	#bbd64f	#a5bb4f	#90a14e	#6c744d
#fb9f95	#dc978f	#bc8f8a	#a98a87	#f0cb86	#ddbe85	#cab184	#aa9c82	#f0e2aa	#ddd1a3	#bdb597	#9d998b	#cfe282	#bfcf81	#b0bc81	#969c80
#fdd9d4	#f1d5d2	#e4d2d0	#dcd0cf	#f9eacf	#f1e5ce	#eae0ce	#ddd7cd	#f9f3dd	#f1edda	#e4e1d5	#d8d6d0	#ecf3cd	#e5eccd	#dfe4cc	#d5d7cc

a. Les références (2/3)

Les couleurs – La palette élargie

	#20ca72	#1ba75f	#16854c	#0c4c2b		#0f69de	#0c4ea6	#07336c	#05234a		#4d53ca	#4045a7	#2a2d6e	#141635		#8e20ca	#761ba7	#5e1685	#350c4c
	#24E07F	#1EBA69	#189454	#0D5430		#1175F7	#0D57B8	#083978	#062752		#555CE0	#474DBA	#2F327A	#16183B		#9E24E0	#831EBA	#681894	#3B0D54
	#66e9a5	#62cf96	#5db487	#56876e		#589ef9	#5689cd	#5274a1	#516886		#888de9	#7e82cf	#6d70a2	#5c5d76		#bb66e9	#a862cf	#955db4	#765687
	#92f0bf	#8fddb4	#8cmeta	#86aa98		#88bafb	#86abdc	#849cbc	#8393a9		#aaaf0	#a3a6dd	#9799bd	#8b8c9d		#cf92f0	#c18fdd	#b48cca	#9d86aa
	#d3f9e5	#d2f1e1	#d1eadd	#cfddd6		#cfe3fd	#cfddf1	#ced7e4	#cdd4dc		#dddef9	#dadbf1	#d5d6e4	#d0d1d8		#ecd3f9	#e6d2f1	#e1d1ea	#d8cfdd

a. Les références (3/3)

Les couleurs – La palette élargie



b. Les règles d'usage

Les couleurs – La palette principale

- La palette élargie est utilisée pour enrichir les illustrations.
- Elle peut être combinée avec la palette principale afin de pouvoir profiter des 200 teintes disponibles dans la charte graphique de l'AJIEA.
- Les teintes 10% plus noires doivent être utilisées comme des ombres.

NB : Afin de refléter l'infinie diversité de l'espèce humaine, vous pouvez sélectionner des couleurs en-dehors de la présente palette graphique pour ce qui est des couleurs de peaux.



PARTIE 2

LES APPLICATIONS

Sommaire

I. Les outils bureautiques

A. Gabarit

B. Masque de traitement de
texte

C. Masque de présentation

D. Modèle de compte-rendu

E. Modèle de fiche-projet

F. Signature de mail

II. Les réseaux sociaux

A. Avatar

B. Bannières

C. Publications

III. La papeterie

A. Lettre à en-têtes

B. Affiches

C. Flyers

D. Carte de membres

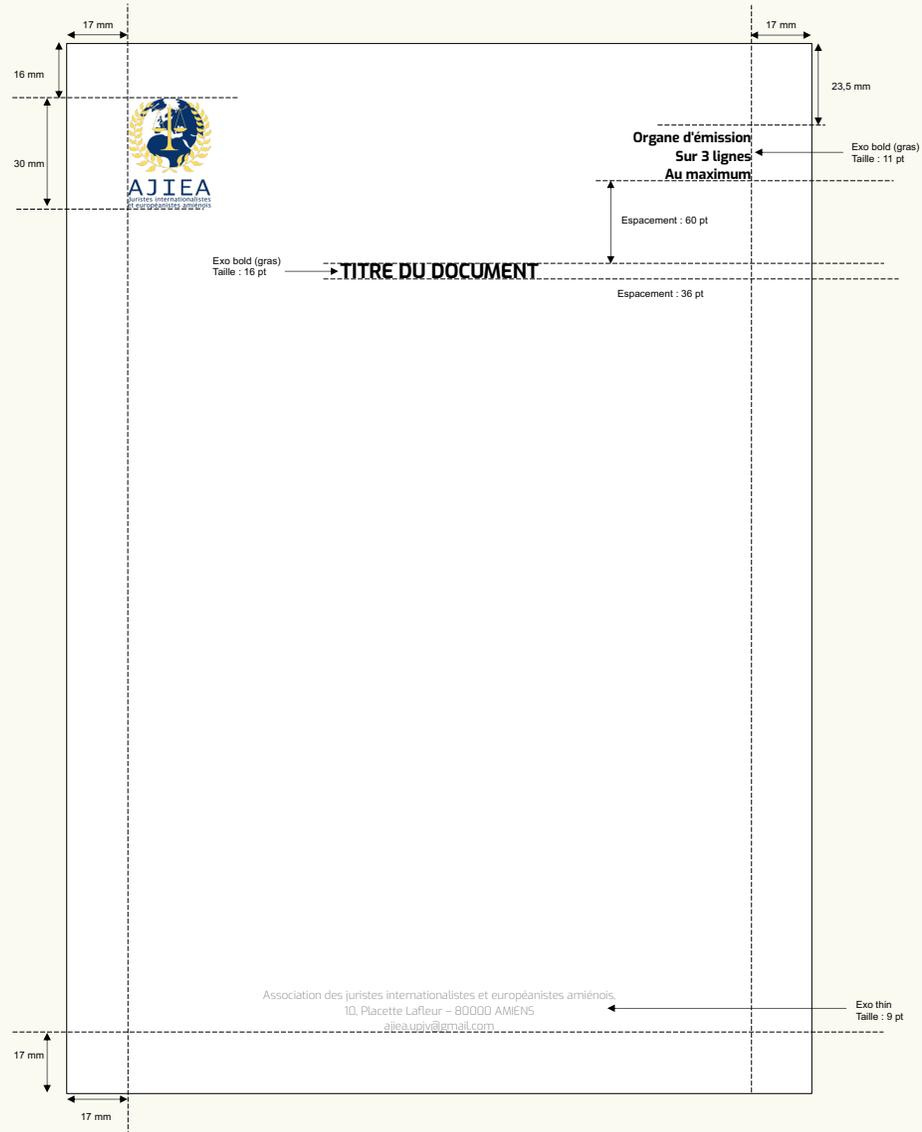
A. Gabarit

Les outils bureautiques

Hauteur : 297 mm
Longueur : 210 mm

- Le gabarit doit être utilisé dans le cas où un nouveau modèle ou un document spécifique doit être créé.
- Le modèle est disponible sur le drive pour les personnes concernées par son utilisation.

**Ne doit pas être reproduit.
Utilisez les fichiers mis à disposition.**

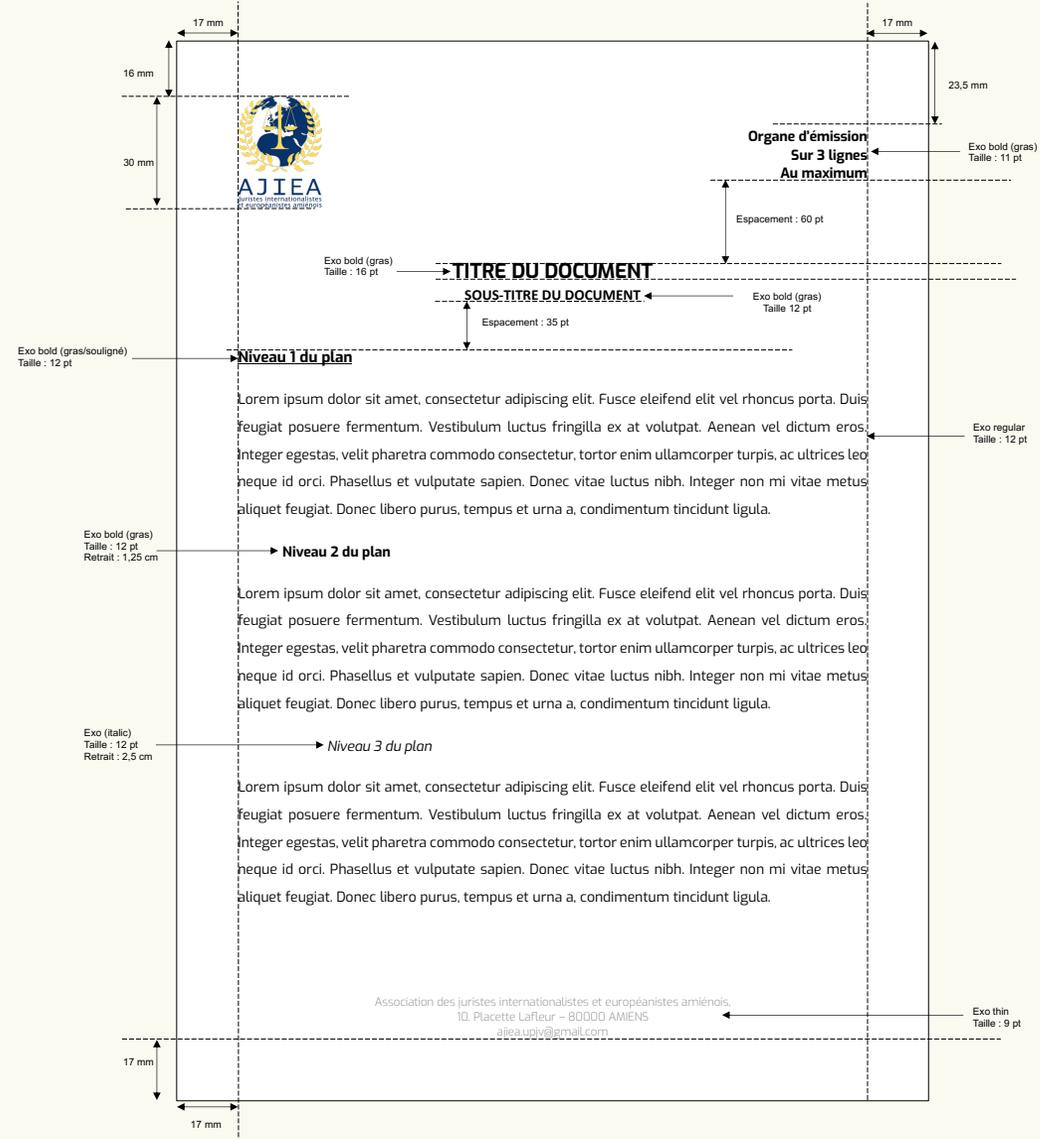


B. Masque de traitement de texte

Les outils bureautiques

Hauteur : 297 mm
Longueur : 210 mm

- Le modèle est disponible sur le drive pour les personnes concernées par son utilisation.



**Ne doit pas être reproduit.
Utilisez les fichiers mis à disposition.**

C. Masque de présentation (neutre)

Les outils bureautiques

Format 16/9

- L'utilisation des masques présentés ici n'est pas obligatoire mais il est recommandé. L'harmonisation des présentations permet de créer une cohérence dans nos supports de communication et d'inspirer un sentiment de crédibilité et de confiance.
- Le modèle est disponible sur le drive pour les personnes concernées par son utilisation.

**Ne doit pas être reproduit.
Utilisez les fichiers mis à disposition.**



Titre de la présentation
SOUS TITRE DE LA PRÉSENTATION

Organe d'émission 2 15/09/2023



Sommaire

I. Titre A. Lorem ipsum dolor sit B. Lorem ipsum dolor sit C. Lorem ipsum dolor sit	II. Titre A. Lorem ipsum dolor sit B. Lorem ipsum dolor sit C. Lorem ipsum dolor sit	III. Titre A. Lorem ipsum dolor sit B. Lorem ipsum dolor sit C. Lorem ipsum dolor sit
---	--	---

Organe d'émission 4 15/09/2023



Modifiez le style du titre

- Cliquez pour modifier les styles du texte du masque
 - Deuxième niveau
 - Troisième niveau
 - Quatrième niveau
 - Cinquième niveau

Organe d'émission 9 15/09/2023

Conclusion

Contact
ajiea.upjv@gmail.com
Pôle Universitaire Cathédrale
10, Placette Lafleur – 80000 AMIENS
Site internet



Organe d'émission 3 15/09/2023

C. Masque de présentation (coloré)

Les outils bureautiques

Format 16/9

- L'utilisation des masques présentés ici n'est pas obligatoire mais il est recommandé. L'harmonisation des présentations permet de créer une cohérence dans nos supports de communication et d'inspirer un sentiment de crédibilité et de confiance.
- Le modèle est disponible sur le drive pour les personnes concernées par son utilisation.

**Ne doit pas être reproduit.
Utilisez les fichiers mis à disposition.**



AJIEA logo

Titre de la présentation

SOUS TITRE DE LA PRÉSENTATION

Organe d'émission 14 15/09/2023

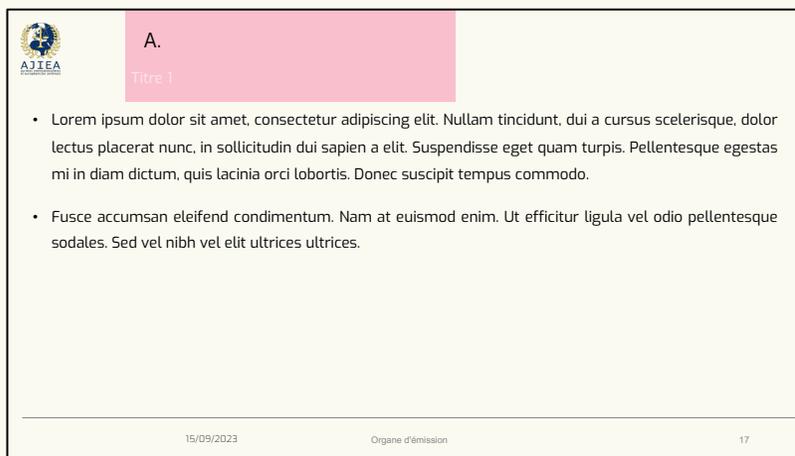


AJIEA logo

Sommaire

I. Titre A. Lorem ipsum dolor sit B. Lorem ipsum dolor sit C. Lorem ipsum dolor sit	II. Titre A. Lorem ipsum dolor sit B. Lorem ipsum dolor sit C. Lorem ipsum dolor sit	III. Titre A. Lorem ipsum dolor sit B. Lorem ipsum dolor sit C. Lorem ipsum dolor sit
---	--	---

15/09/2023 Organe d'émission 15

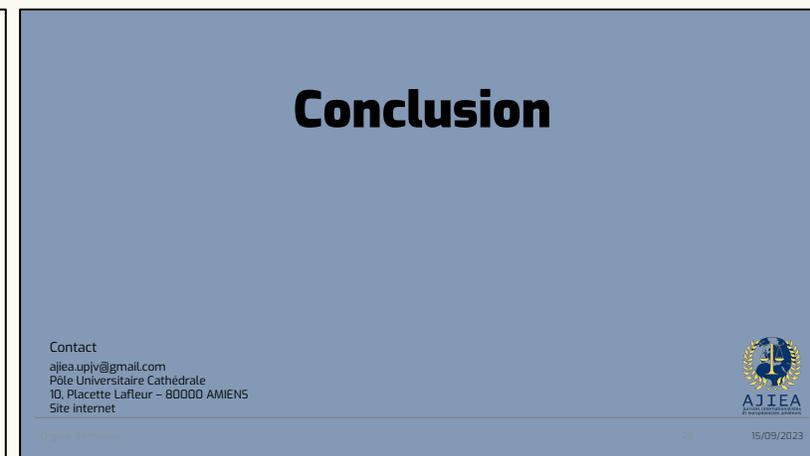


AJIEA logo

A. Titre I

- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Nullam tincidunt, dui a cursus scelerisque, dolor lectus placerat nunc, in sollicitudin dui sapien a elit. Suspendisse eget quam turpis. Pellentesque egestas mi in diam dictum, quis lacinia orci lobortis. Donec suscipit tempus commodo.
- Fusce accumsan eleifend condimentum. Nam at euismod enim. Ut efficitur ligula vel odio pellentesque sodales. Sed vel nibh vel elit ultrices ultrices.

15/09/2023 Organe d'émission 17



Conclusion

Contact
ajiea.upiv@gmail.com
Pôle Universitaire Cathédrale
10, Placette Lafleur – 80000 AMIENS
Site internet

Organe d'émission 18 15/09/2023

D. Modèle de compte-rendu

Les outils bureautiques

Hauteur : 297 mm
Longueur : 210 mm

- Les comptes-rendus sont numérotés en respectant les règles de numérotation des documents de l'association.
- Le modèle est disponible sur le drive pour les personnes concernées par son utilisation.

Rappel : tous les documents de l'association sont numérotés de la manière suivante : N°ANNÉE-XXX, par exemple N°2024-005. Chaque organe décompte indépendamment ses documents. Les documents sont décomptés en fonction de leur type (compte-rendu, note d'information, convocation,...).

**Ne doit pas être reproduit.
Utilisez les fichiers mis à disposition.**



Organe d'émission
Sur 3 lignes
Au maximum

COMPTE-RENDU DE RÉUNION N°[ANNÉE-...] DU [DATE]
Nom de l'organe

Informations sur la réunion

Date et heure	... mois
Lieu		
Président-e de réunion	Prénom, NOM, fonction	
Secrétaire de réunion	Prénom, NOM, fonction	
Présent-es	Prénom, NOM, fonction	
	Prénom, NOM, fonction	
Absent-es	Prénom, NOM, fonction	
	Prénom, NOM, fonction	
Ordre du jour		
REPRISE DE L'ORDRE DU JOUR SUR LES CONVOCATIONS ET AJOUT PRÉCIS DES POINTS DIVERS :		
1. Lorem ipsum		
2. Lorem ipsu		
3. ...		

Association des juristes internationalistes et européens amiénois,
10, Placette Lafleur - 80000 AMIENS
ajiea.upiv@gmail.com

Déroulé de la réunion

Point de l'ordre du jour	Discussion	Décision

Répartition du travail

Tâches	Responsable	Échéance

Conclusions de la réunion

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Sed rutrum justo ac finibus aliquam. Integer justo arcu, placerat quis lobortis ac, dictum id neque. Phasellus vestibulum mauris ac diam consectetur commodo. Duis vulputate dui at efficitur gravida. Praesent urna felis, tristique dictum porttitor et, consectetur quis augue. Nunc consectetur pretium orci.

La prochaine réunion aura lieu le [DATE] à [HEURE] Amiens, le [DATE]

Le/La Président-e de réunion

Prénom, NOM

Le/La secrétaire de réunion

Prénom, NOM

Association des juristes internationalistes et européens amiénois,
10, Placette Lafleur - 80000 AMIENS
ajiea.upiv@gmail.com

E. Modèle de fiche projet

Les outils bureautiques

Hauteur : 297 mm
Longueur : 210 mm

- Les fiches projet sont numérotées en respectant les règles de numérotation des documents de l'association.
- Le modèle est disponible sur le drive pour les personnes concernées par son utilisation.

Rappel : tous les documents de l'association sont numérotés de la manière suivante : N°ANNÉE-XXX, par exemple N°2024-005.
Chaque organe décompte indépendamment ses documents. Les documents sont décomptés en fonction de leur type (compte-rendu, note d'information, convocation,...).

**Ne doit pas être reproduit.
Utilisez les fichiers mis à disposition.**

FICHE-PROJET N°(ANNÉE-XXX)

Résumé

Nom du projet	
Nom de l'organe responsable	
Porteur-se du projet	Prénom, Nom, Fonction
Auteur-ice de la fiche projet	Prénom, Nom, Fonction
Date, Version du projet	XX mois XXXX, V.X
Contexte	Comment le projet a-t-il été lancé ? Pourquoi le projet a-t-il été lancé ? Quand le projet a-t-il été lancé ? Par qui le projet a-t-il été lancé ? Pour qui le projet a-t-il été lancé ?
Résumé du projet	Objectifs Grades phases en vue d'atteindre ces objectifs Principaux enjeux problématiques

Détails

Objectifs précis	
Produits attendus	Goodies, affiches, porte-clés, documents,...
Gestion du projet	Quel organe assure la gestion du projet ? Qui est responsable du projet ? Une aide externe est-elle nécessaire/envisagée ?
Calendrier	Date butoir/Date de fin estimée Durée
Coûts, budget	Voir fichier de budget Quels sont les subventions envisageables ?
Communication	Quelle est l'outil de communication adaptée ? Autour de quel point faut-il diriger la communication ? Y a-t-il une stratégie de communication particulière ?
Hypothèses, suppositions, contraintes, risques	Quel est le postulat de mise en place du projet ? Quelles sont les contraintes ? ...
Divers	

F. Signature de mail

Les outils bureautiques

- Tout échange effectué au nom de l'association ou dans le cadre des fonctions exercées au sein de l'association doit comporter une signature.

Pour créer votre signature (Gmail) :

1. Aller dans tous les paramètres → général → signature ;
2. Ajouter les informations suivantes en respectant la mise en page :

PRÉNOM NOM

Fonction de l'AJIEA

Pôle Universitaire Cathédrale
10 Placette Lafleur – 80000 AMIENS

<https://www.ajiea-upjv.fr>

(Logo)

3. Enregistrer la signature

- Le modèle est disponible sur le Drive pour les personnes concernées

PRÉNOM NOM

[Fonction] de l'AJIEA

Pôle Universitaire Cathédrale
10 Placette Lafleur - 80000 AMIENS

<https://www.ajiea-upjv.fr/>



AJIEA
Juristes internationalistes
et européenistes amiénois

Sommaire

I. Les outils bureautiques

- A. Gabarit
- B. Masque de traitement de texte
- C. Masque de présentation
- D. Modèle de compte-rendu
- E. Modèle de fiche-projet
- F. Signature de mail

II. Les réseaux sociaux

- A. Avatar**
- B. Bannières**
- C. Publications**

III. La papeterie

- A. Lettre à en-têtes
- B. Affiches
- C. Flyers
- D. Carte de membres

A. Avatar

Les réseaux sociaux

- L'illustration du logo est utilisée comme avatar pour les réseaux sociaux.
- Il est mis sur fond blanc (FAFAF1).



- Avatar

**Ne doit pas être reproduit.
Utilisez les fichiers mis à disposition.**

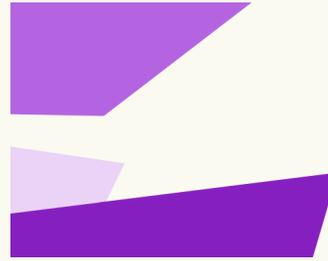
B. Bannières

Les réseaux sociaux

- Les bannières peuvent être modifiées à la discrétion de la personne responsable de l'identité visuelle de l'association ;
- Une cohérence interplateforme est prescrite. Les bannières doivent comporter les mêmes éléments, adaptés en fonction de la plateforme.

Taille des bannières :

- LinkedIn : 2256 x 382 px ;
- Facebook : 1640 x 624 px ;
- HelloAsso : 920 x 240 px.



AJIEA

www.ajiea-upjv.fr

✉ ajiea.upjv@gmail.com

📷 @ajiea_upjv

- Bannière LinkedIn (page) – Septembre 2023



AJIEA

www.ajiea-upjv.fr

✉ ajiea.upjv@gmail.com

in AJIEA UPJV

📷 @ajiea_upjv

- Bannière HelloAsso - Septembre 2023



AJIEA

www.ajiea-upjv.fr

✉ ajiea.upjv@gmail.com

📷 @ajiea_upjv

- Bannière LinkedIn – Septembre 2023

- Il n'existe pas de modèles-type à suivre pour les publications.
- Néanmoins ils doivent respecter :
 - Les règles d'utilisation du logo ;
 - La présente charte graphique.
- Dans le cadre de campagnes ou de projet nécessitant une communication interplateforme ou multisupport, il est recommandé une cohérence dans les visuels.

L'AJIEA fait peau neuve !

Ce qui change à la rentrée 2023...

Un nouveau logo

Ce qui change :

- Les couleurs
- La forme
- La typographie

Ce qui reste :

- La terre
- La couronne de laurier
- La balance de la justice

Le savais-tu ?
C'est Bertrand, fondé en 2001, et membre fondateur de l'association, qui a créé l'ancien logo. Le nouveau logo rend hommage à son travail en conservant les éléments qui y étaient.

La création d'un Conseil d'administration

Le rôle du Conseil d'administration :

- Assister le Bureau exécutif dans ses missions ;
- Coordonner les pôles d'activités et leurs missions (on t'en parle juste après) ;
- Impulser une activité au sein de l'association !

Tu veux faire partie du CA ?
Autour du 20 septembre

La création de pôles d'activités

Le rôle d'un pôle d'activités :

- Mettre en oeuvre les missions qui lui incombent ;
- Être un lieu d'expression, d'échange et d'expérimentation ;
- Faire vivre l'association !

Les pôles pour l'année 2023-2024:

- 1 Le pôle alumni et ressources étudiantes
- 2 Le pôle communication
- 3 Le pôle Concours
- 4 Le pôle événements et partenariats

Tu veux faire partie d'un pôle ?
Autour du 20 septembre

À venir

- 1 Développer des ressources académiques pour nos adhérent-es
- 2 Célébrer les trois ans de l'association
- 3 Développer le réseau alumni des ancien-nés étudiant-es
- 4 Développer et nourrir le site internet

ajiea-upiv.fr

Le retour de certains projets

Tout ne change pas à l'AJIEA.

De retour :

- 1 Le voyage d'études pour les deuxièmes années
- 2 L'accompagnement des étudiant-es participant à des concours de plaidoiries

Tu es étudiant-e ou ancien-ne étudiant-e du Master DIDE ?
Tu es intéressé-e par le projet ?

ADHÈRE !

Remplis le formulaire Hello Asso

- Post de rentrée (Septembre 2023)

Sommaire

I. Les outils bureautiques

- A. Gabarit
- B. Masque de traitement de texte
- C. Masque de présentation
- D. Modèle de compte-rendu
- E. Modèle de fiche-projet
- F. Signature de mail

II. Les réseaux sociaux

- A. Avatar
- B. Bannières
- C. Publications

III. La papeterie

- A. Lettre à en-têtes**
- B. Affiches**
- C. Flyers**
- D. Carte de membres**



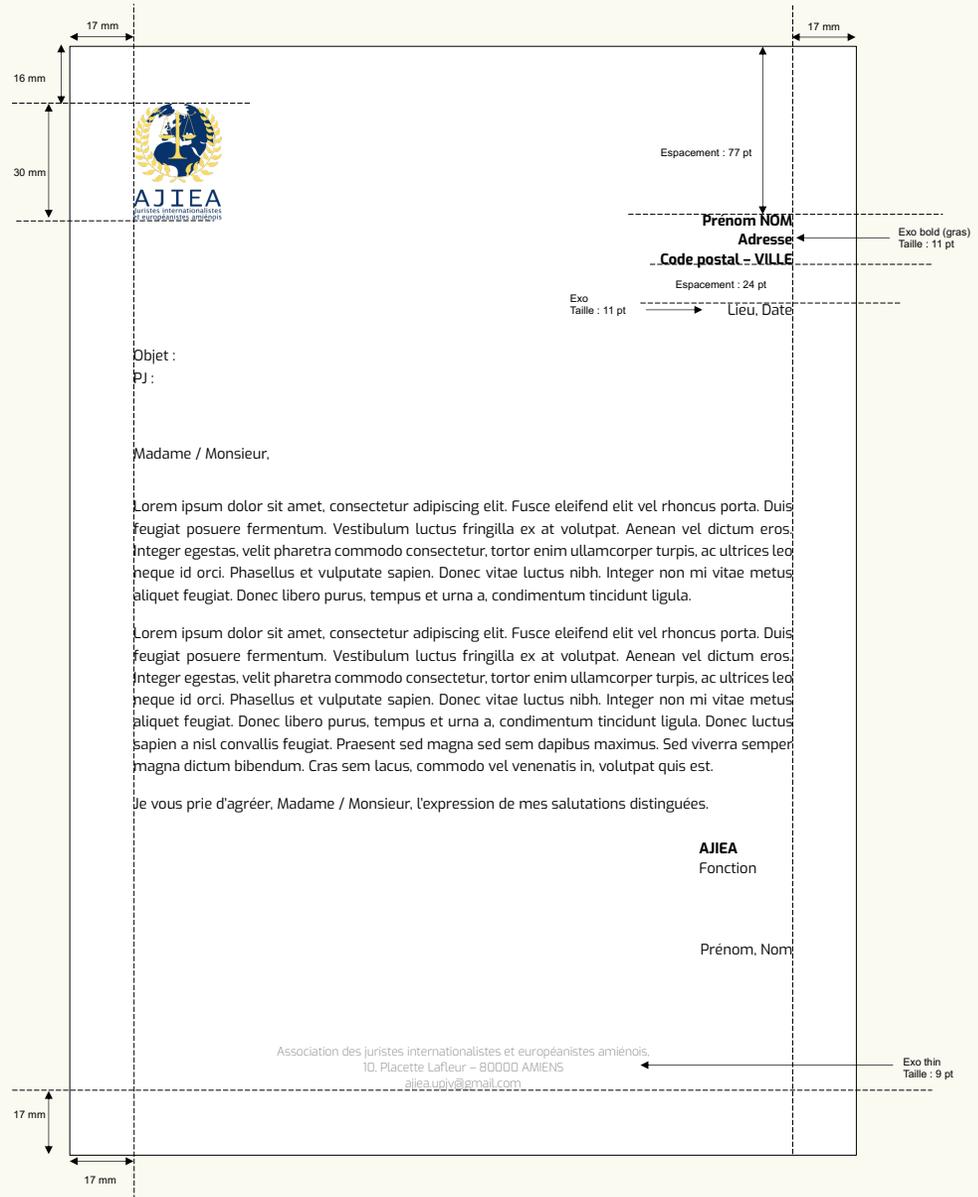
AJIEA
Juristes internationalistes
et européens amiénois

A. Lettre à en-tête

La papeterie

Hauteur : 297 mm
Longueur : 210 mm

- Le modèle est disponible pour les personnes concernées par son utilisation.



B. Affiches

La papeterie

Taille A3 minimum

- Il n'existe pas de modèles-type à suivre pour les affiches.
- Néanmoins ils doivent respecter :
 - Les règles d'utilisation du logo ;
 - La présente charte graphique ;
 - Être de taille A3 ou supérieure ;
 - Comporter les réseaux sociaux de l'association ;
 - Comporter toutes les informations sur l'événement (date, lieu, horaires,...).
- Dans le cadre de campagnes ou de projet nécessitant une communication interplateforme ou multisupport, il est recommandé une cohérence dans les visuels.



B. Affiches avec partenaires

La papeterie

- Dans le cas d'un événement avec des partenaires :
 - Ajout d'un bordereau avec les partenaires
 - Les prescriptions relatives à l'utilisation de chaque logo sont respectées




AJIEA
Juristes internationalistes
et européens aménois

**SOIRÉE DE REMISE
DE DIPLÔMES**


LE BARRIO
22 Pl. Parmentier, 80000 Amiens


vendredi 10 mars 2023
20H00



www.ajiea.sitew.fr
 ajiea.upjv@gmail.com
 AJIEA UPJV
 @ajiea_upjv

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Crous
Financé par la
 **CVec**
 UNIVERSITÉ de Picardie Jules Verne

Hauteur : 210 mm
Longueur : 148 mm

- Il n'existe pas de modèles-type à suivre pour les flyers.
- Néanmoins ils doivent respecter :
 - Les règles d'utilisation du logo ;
 - La présente charte graphique ;
 - Comporter les réseaux sociaux de l'association ;
 - Comporter un « call to action ».
- Dans le cadre de campagnes ou de projet nécessitant une communication interplateforme ou multisupport, il est recommandé une cohérence dans les visuels.



AJIEA
Juristes internationalistes
et européens amiénois

**Tu es étudiant-e ou ancien-ne étudiant-e du
Master droit international et droit européen ?**

ADHÈRE À L'AJIEA

Et profite :

-  **d'un réseau professionnel dynamique**
-  **de ressources universitaires**
-  **et bien plus encore**

Adhère en flashant le QR Code



DÉCOUVRE L'AJIEA

Depuis 2021, l'AJIEA :

1. Accompagne les étudiant-es du master dans leurs projets ;
2. Contribue à la richesse de la vie universitaire du pôle cathédrale ;
3. Anime le réseau Alumni des anciens étudiant-es ;
4. Promeut le master au sein de l'université et auprès de partenaires extérieurs.

Au programme :

1. Compléter le répertoire des alumni de 2015 à 2023 ;
2. Faire participer des équipes du Master à des concours de plaidoiries ;
3. Organiser des conférences professionnelles ;
4. Célébrer les trois ans de l'association en octobre 2024 ;
5. Élargir programme pour répondre à tes attentes.

Pour mener à bien notre programme nous avons besoin :

- ➔ **de membres administrateurs** : responsable d'un pôle d'activité et membre du conseil d'administration, tu assistes le bureau exécutif et coordonne la réalisation des missions et projets de l'association ;
- ➔ **de volontaires réguliers (membres de pôles d'activités)** : force vive de l'association, tu fais partie d'un ou de plusieurs pôles et contribue aux discussions, à la création et à la mise en oeuvre des projets portés par ces pôles ;
- ➔ **de volontaires ponctuels** : face à une augmentation temporaire de la charge de travail, tu apportes une aide précieuse en contribuant à l'organisation d'événements d'ampleur ou en proposant ton aide occasionnelle sur des projets répétitifs (communication, rédaction de veille juridique...);
- ➔ **de vos idées et vos attentes.**

Pour postuler, il vous suffit de scanner le QR Code !



Si vous avez des questions, des remarques, contactez-nous à : ajiea.upjv@gmail.com

 @ajiea_upjv www.ajiea-upjv.fr  AJIEA UPJV

À BIENTÔT POUR DE NOUVELLES AVENTURES



AJIEA
Juristes internationalistes
et européenistes amiénois

D. Carte de membres

La papeterie

Hauteur : 55 mm

Longueur : 85 mm

- Les cartes de membres sont commandées par 50 au maximum ;
- Le papier glacé est à proscrire afin de pouvoir écrire dessus ;
- Le grammage du papier est supérieur 300 g/m² afin de garantir la qualité et la durabilité de la carte.




AJIEA
Juristes internationalistes
et européenistes amiénois

Discord

Site internet

N° adhérent

Nom

Prénom

Validité

Signature

Conception : Mona NAFA, Secrétaire de l'AJIEA

Inspiration : Charte graphique L'État
Charte graphique La Cité

Contact

ajiea.upjv@gmail.com
Pôle Universitaire Cathédrale
10, Placette Lafleur – 80000 AMIENS
<https://www.ajiea-upjv.fr>

